

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 3 DECEMBRE 2025 -

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants :

28

| | |
|---|----|
| ↳ Nombre de membres présents : | 23 |
| ↳ Nombre de membres ayant donné procuration : | 5 |

Considérant conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales d'une part, que le Comité Syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, et d'autre part, qu'il est fait exception à cette règle lorsque, convoqué une seconde fois pour délibérer sur le même objet, le nombre des membres présents n'est pas, cette fois encore, supérieur à la moitié. La seconde convocation ou communication des questions à l'ordre du jour rappelle expressément cette disposition.

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 3 décembre à 18 heures 00, en l'absence de quorum lors de sa séance plénière du mercredi 5 novembre de l'an deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical du PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni une seconde fois en séance plénière, en Salle Robert Robert, au siège de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM
M. Guy ERNST, Maire de HEILIGENBERG
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH
- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES
- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Fabien BLAESSE, Maire de DANGOLSHHEIM
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGETHAL
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

REÇU EN PREFECTURE

le 05/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-200089829-20251203-DELIB202530

MEMBRES REPRESENTES :

Mme Claire LIEBERT-PERRAT, ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH
Mme Caroline PFISTER, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE
M. Laurent BERTRAND, ayant donné procuration à M. Thierry SIEFFER
Mme Sylvie THOLE, ayant donné procuration à M. Nicolas WINLING
M. Gérard STROHMEGER, ayant donné procuration à M. Daniel FISCHER

ASSISTAIT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur adjoint chargé du SCOT
M. Patrick PETER, Directeur Tremplin Entreprises Mutzig
M. Benoît HUGUET, Chargé de missions leader et mobilité
M. Hervé MICLO, Dernières Nouvelles d'Alsace

EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM
M. Frédéric BIERRY, Président de la CEA
M. Franck LEROY, Président du Conseil Régional
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'Altorf
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère municipale d'AVOLSHEIM
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSMHEIM-SUR-BRUCHE
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Mathieu BLEGER, Conseiller municipal de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller municipal de MOLSHEIM
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
M. Jean BIEHLER, Maire d'ÖBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL
M. Sébastien JACOB, Conseiller municipal de WOLXHEIM
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDAY
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Pierre Paul ENGER, Maire de HOHENGOEFT
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE

OBJET: ADHÉSION DU PETR AU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT(CAUE)D'ALSACE

N° 2025-309 PETR

EXPOSE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Alsace, organisme d'intérêt public créé par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale sur l'ensemble du territoire alsacien. Il accompagne les collectivités, les acteurs publics et privés, ainsi que les habitants, dans la conception et la mise en œuvre de projets respectueux du cadre de vie et du patrimoine.

L'adhésion du PETR Bruche Mossig au CAUE permettrait de :

- Bénéficier de conseils personnalisés en matière d'urbanisme, d'architecture, de paysage et d'environnement, dispensés par une équipe pluridisciplinaire de professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes).
- Soutenir les actions de sensibilisation et de formation menées par le CAUE auprès des élus, des techniciens, des scolaires et du grand public.
- Accéder à un accompagnement technique dans la définition et la mise en œuvre des politiques d'aménagement à l'échelle du territoire.
- Favoriser la diffusion de la culture architecturale et paysagère, notamment via des expositions, conférences ou visites thématiques.

Pour les structures de plus de 20 000 habitants, la cotisation annuelle est fixée à **700 €**, ouvrant droit à l'ensemble des services, actions de formation et activités du CAUE.

Cette adhésion s'inscrit dans une logique de coopération territoriale et de renforcement des compétences locales en matière d'aménagement et de cadre de vie. Elle constitue un levier d'expertise et de partenariat en cohérence avec les missions du PETR (appui au développement territorial, planification, accompagnement des projets).

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

VU l'exposé ci-dessus ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour le PETR de bénéficier d'un accompagnement technique et d'expertise en matière d'urbanisme, d'architecture et d'environnement ;

CONSIDÉRANT que cette adhésion permettra de renforcer les actions de sensibilisation et de formation sur le territoire ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

REÇU EN PREFECTURE

le 05/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-200089829-20251203-DELIB202530

A l'unanimité

décide

l'adhésion du PETR Bruche Mossig au CAUE Alsace à compter de l'année 2026,

autorise

le Président, ou son représentant par délégation, à signer le bulletin d'adhésion et à procéder au versement de la cotisation annuelle d'un montant de **700 €**,

charge

le Président de veiller à la mise en œuvre de cette adhésion.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire de séance



Daniel ACKER

Le Président,



Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 05/12/2025

Publié le : 08/12/2025

REÇU EN PREFECTURE

le 05/12/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-200089829-20251203-DELIB202530